



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

**Technicien de Chariots
Élévateurs**

282E

2016

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :.....	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice.....	10
Directives du programme.....	11
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels	17
Liste de formateurs.....	18
5860.0 Procédures de santé et sécurité au travail	19
5861.0 Plaques signalétiques des fabricants	24
5862.0 Batteries.....	27
5863.0 Systèmes de démarrage, de charge et électriques	31
5864.0 Groupes moteurs	38
5865.0 Systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution.....	48
5866.0 Boîtes de vitesses, essieux moteurs et transmissions finales	78
5867.0 Systèmes de direction et de suspension, pneus et roues	91
5868.0 Systèmes de freinage.....	104
5869.0 Moteurs électriques	114
5870.0 Systèmes de commande - véhicules électriques	120
5871.0 Systèmes hydrauliques	133
5872.0 Systèmes de levage.....	140
5873.0 Châssis, protège-conducteurs et cabines	143
5874.0 Systèmes de régulation de la climatisation	147
Définitions.....	151

Technicien de Chariots Élévateurs

Apprenti(e).....	151
Prêt(e) à passer l'examen?.....	154
Directives pour consigner un changement de parrain.....	155
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	156
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	157
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	158
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	159
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	160
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	161
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)	162
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	163
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2016 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Technicien de Chariots Élévateurs 282E; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de (Technicien de Chariots Élévateurs est décrit à l'article 104 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

104. Le champ d'exercice du métier de technicien de chariots élévateurs consiste notamment à inspecter les composants qui suivent des chariots élévateurs, y compris établir des diagnostics, à les réparer et à vérifier les réparations :

1. Plaque de spécifications des fabricants.
2. Systèmes électriques.
3. Systèmes des moteurs.
4. Systèmes d'alimentation en carburant.
5. Gestion des moteurs.
6. Boîtes de vitesses et embrayage.
7. Essieux moteurs et transmissions finales.
8. Direction.
9. Systèmes de freinage.
10. Circuits d'alimentation en air et circuits auxiliaires.
11. Suspension.
12. Batteries.
13. Systèmes de moteurs électriques.
14. Mécanismes d'entraînement — véhicules électriques.
15. Systèmes de commande — véhicules électriques.
16. Systèmes hydrauliques.
17. Systèmes de levage.
18. Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.
19. Châssis et systèmes de cabine.
20. Pneus gonflables et roues à bandage pneumatique.
21. Pneus pleins et roues à bandage plein.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 104 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 6280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation

7000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios recommandés par l'industrie

Même si certains métiers régis par la LOPMS sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie. **L'industrie a plutôt recommandé un ratio d'un compagnon (ou personnes considérées comme telles) pour un apprenti** pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Technicien de Chariots Élévateurs doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

Liste de formateurs

Nom du (de la) formateur(trice) (en lettres moulées)	Signature du (de la) formateur(trice)	Date de début avec le (la) formateur(trice) (jour/mois/année)

5860.0 Procédures de santé et sécurité au travail

Résultat d'apprentissage général

Respecter les procédures de santé et sécurité au travail en identifiant et en prenant des mesures correctives contre les risques pour la santé et la sécurité au travail; en manipulant, en entreposant et en éliminant les produits dangereux; en portant et en entretenant l'équipement de protection individuelle; en respectant la législation relative au milieu de travail en ce qui concerne la sécurité routière, les pièces, les garanties, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement, les pratiques de commerce et les pratiques propres au métier; en interprétant et en appliquant les informations relatives à l'entretien; en effectuant l'entretien des lieux de travail; en respectant les recommandations du *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise.

***Veuillez noter que toutes les compétences dans cette norme doivent être effectuées conformément aux meilleures pratiques de l'industrie, aux règlements et à la législation pertinente, tels qu'énumérés à la page 30 du présent document.**

Compétences

5860.01 Identifier les risques pour la santé et la sécurité au travail et prendre les mesures correctrices qui s'imposent, telles que la présence excessive de gaz d'échappement ou d'émanations explosives, de poussière, de niveaux élevés de bruit, de risques mécaniques ou électriques (p. ex. des conduites d'air endommagées ou défectueuses, ou une ventilation inadéquate); de manière à réduire les blessures potentielles, les risques de dommages à l'équipement et l'impact sur l'environnement, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5860.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail, y compris les solvants, l'antigel, les lubrifiants et les fluides neufs et usagers, la poussière de freinage, l'acide des batteries, les frigorigènes et les gaz; en portant l'équipement de protection individuelle et en utilisant l'équipement de manutention et d'entreposage, de manière à protéger les individus contre les blessures et l'environnement contre la contamination, et en suivant les procédures de sécurité, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5860.03 Porter et entretenir l'équipement de protection individuelle, tel que les protecteurs auditifs, les protecteurs oculaires et les protecteurs du visage, les casques de sécurité, les chaussures de protection, les gants, les vêtements de protection et les appareils respiratoires, les dispositifs de protection contre les chutes; et en veillant à un ajustement adéquat pour une protection optimale du travailleur lors de l'exécution d'une tâche spécifique, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5860.04 Respecter la législation relative au milieu de travail en ce qui concerne la sécurité routière, les pièces, les garanties, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement, les pratiques commerciales et les pratiques propres au métier, telles que la Loi sur la santé et sécurité au travail, la Loi sur les réparateurs de véhicules automobiles, la Loi sur les mines, le Code de la route, la Loi sur la protection de l'environnement, les normes des Laboratoires des assureurs (UL) et des Laboratoires des assureurs du Canada (ULC), de l'American National Standards Institute – ANSI (*institut national américain de normalisation*), de l'association canadienne de normalisation (CSA) et de l'organisation internationale de normalisation (ISO), les normes « Safety Standard for Lift Trucks - ASME B335-15 » (normes de sécurité pour chariots élévateurs), les normes « Safety Standard for Low Lift et High Lift Truck - ASME B56.1 » (*normes de sécurité pour chariots élévateurs à petite levée et à grande levée*); en identifiant les responsabilités personnelles et légales des techniciens et des utilisateurs finaux de l'équipement, lors de l'exécution ou de la réalisation d'inspections de sécurité des véhicules, lors d'essais de contrôle des systèmes antipollution et lors de la réparation ou du remplacement de pièces défectueuses, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5860.05 **Interpréter et appliquer les informations relatives à l'entretien**, telles que les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en identifiant le numéro de série de l'équipement; et en consultant les systèmes informatiques de données afin d'effectuer l'entretien ou la réparation, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5860.06 **Effectuer l'entretien des lieux de travail**, en mettant en pratique les méthodes de prévention contre les risques d'incendie, y compris le maintien d'une zone de travail propre et ordonnée; en identifiant et en éliminant les risques d'incendie potentiel, en nettoyant les déversements de graisse et d'autres liquides, en veillant à ce que la zone de travail soit dégagée de tout obstacle et en utilisant et en entreposant de manière sécuritaire les outils et l'équipement afin de se protéger et de protéger les autres en réduisant les risques d'accidents et de blessures, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5860.07 **Se conformer aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, en lisant et en interprétant les fiches de données de sécurité (FDS), et en s'assurant d'avoir reçu la formation sur les règlements et les pratiques du SIMDUT, conformément aux recommandations des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5861.0 Plaques signalétiques des fabricants

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer la plaque signalétique du fabricant : en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement de la plaque signalétique du fabricant, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5861.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en veillant à la lisibilité et au langage; en vérifiant les données et les composants usés, fixés, desserrés, endommagés ou manquants, ainsi que les données, les numéros de modèle et de série du chariot, les numéros de modèle et de série du mât élévateur, les numéros de modèle et de série des accessoires, les plaques signalétiques de différents accessoires, les tailles et les capacités minimales et maximales des batteries, les poids des chariots avec ou sans batteries, la tension électrique, les angles d'inclinaison vers l'avant et vers l'arrière, les tailles et la pression des pneus, la largeur des bandes de roulement et les capacités de charge à des hauteurs données, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.

5861.02 Diagnostiquer les défauts de la plaque signalétique et en déterminer les causes, notamment en ce qui concerne les numéros de modèle et de série de l'équipement, les numéros de modèle et de série du mât élévateur, les numéros de modèle et de série des accessoires, et les plaques signalétiques des différents accessoires; en vérifiant la conformité du chariot avec la plaque signalétique, les tailles et les capacités minimales et maximales des batteries, les poids des chariots avec ou sans batteries, la tension électrique, les angles d'inclinaison vers l'avant et vers l'arrière, les tailles et la pression des pneus, la largeur des bandes de roulement, les capacités de charge à des hauteurs données; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de précision et d'outils spécialisés, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5861.03 Réparer ou remplacer la plaque signalétique du fabricant, notamment en ce qui concerne les numéros de modèle et de série de l'équipement, les numéros de modèle et de série du mât élévateur, les numéros de modèle et de série des accessoires, et les plaques signalétiques des différents accessoires; en effectuant des échanges, des entretiens, des réglages et de l'étalonnage; et en se servant d'outils de précision et d'outils spécialisés, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, afin que l'équipement soit conforme aux informations de la plaque signalétique, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5861.04 Vérifier la réparation ou le remplacement de la plaque signalétique du fabricant, notamment en ce qui concerne les numéros de modèle et de série de l'équipement, les numéros de modèle et de série du mât élévateur, les numéros de modèle et de série des accessoires, et les plaques signalétiques des différents accessoires; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils de précision et d'outils spécialisés; d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5862.0 Batteries

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les batteries, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des batteries, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5862.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, tels que les batteries multitension en série et en parallèle, les batteries à cycle profond, les batteries industrielles, et les capacités et les poids; en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, ainsi que la présence de fuites, y compris le boîtier, la cellule, les bornes, les pontets de connexion, les bouchons, les systèmes de remplissage d'eau automatique, les systèmes d'extinction des incendies, les dispositifs de sécurité, l'eau distillée pour batterie, le niveau d'électrolyte, les fils, les câbles, les connecteurs de batterie, les dispositifs d'acquisition de données et de décharge de la batterie, les dispositifs de fixation et de montage, les dispositifs de retenue et de contrôle de la batterie, le poids, la taille et la capacité de la batterie; et en portant l'ÉPI (équipement de protection individuelle), conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5862.02 Diagnostiquer les problèmes de batterie et en déterminer les causes, y compris le boîtier, la cellule, les bornes, les pontets de connexion, les bouchons, les systèmes de remplissage d'eau automatique, le niveau d'électrolyte, les fils, les câbles, les connecteurs de batterie, les dispositifs d'acquisition de données et de décharge de la batterie, les dispositifs de fixation et de montage, les dispositifs de retenue et de contrôle de la batterie, le poids, la taille et la capacité de la batterie; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, la compensation, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les fissures, le niveau de liquide, la présence de fuites, les odeurs, la déformation, la corrosion, la contamination, la température, la densité relative, la tension et l'intensité de courant; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de densimètres, de réfractomètres, de multimètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage; et en portant l'ÉPI (équipement de protection individuelle), conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5862.03 Réparer ou remplacer les batteries, y compris le boîtier, la cellule, les bornes, les pontets de connexion, les bouchons, les systèmes de remplissage d'eau automatique, le niveau d'électrolyte, les fils, les câbles, les connecteurs de batterie, les dispositifs d'acquisition de données et de décharge de la batterie, les dispositifs de fixation et de montage, les dispositifs de retenue et de contrôle de la batterie, le poids, la taille et la capacité de la batterie; en échangeant, en remettant à neuf et en effectuant l'entretien; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de chargeurs de batteries, de systèmes de nettoyage, d'équipement de soudage et de brasage, de densimètres, de réfractomètres, de multimètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage; et en portant l'ÉPI (équipement de protection individuelle), conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5862.04 **Vérifier la réparation ou le remplacement des batteries**, y compris le boîtier, la cellule, les bornes, les pontets de connexion, les bouchons, les systèmes de remplissage d'eau automatique, le niveau d'électrolyte, les fils, les câbles, les connecteurs de batterie, les dispositifs d'acquisition de données et de décharge de la batterie, les dispositifs de fixation et de montage, les dispositifs de retenue et de contrôle de la batterie, le poids, la taille et la capacité de la batterie; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de densimètres, de réfractomètres, de multimètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage; et en portant l'ÉPI (équipement de protection individuelle), conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.0 Systèmes de démarrage, de charge et électriques

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de démarrage, de charge et électriques; en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes de démarrage et de leurs composants, des systèmes de charge et de leurs composants, des systèmes à commande électrique et électronique, et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5863.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les systèmes multitension et les systèmes de charge et de démarrage; en vérifiant les composants usés, endommagés, manquants, corrodés, desserrés ou défectueux, y compris les moteurs de démarrage, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de sécurité, les dispositifs de démarrage au point mort, les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, les écrans des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les régulateurs, les jauges, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les courroies, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5863.02 Diagnostiquer les problèmes de batterie de démarrage et en déterminer les causes, en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, l'état de charge, la capacité de démarrage, la chute de tension, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le niveau d'électrolyte, les fractures, la présence de fuites, le dispositif de retenue de fixation, la contamination, les bornes desserrées, la corrosion et la déformation; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, d'un multimètre (AVR), de testeurs de capacité, de chargeurs, d'hydromètres et de réfractomètres; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.03 Entretenir et recharger ou charger les batteries de démarrage, y compris les batteries simples ou les groupes de batteries; en enlevant, en chargeant ou en remplaçant; en se servant d'outils à main, de câbles de démarrage, de démarreurs d'appoint, de chargeurs, d'électrolyte, d'extracteurs, d'outils et de solutions de nettoyage, d'hydromètres et de réfractomètres; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.04 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les moteurs de démarrage et les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité et de démarrage au point mort, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, la vibration ou le bruit, l'odeur, la corrosion, les fractures, la déformation, la contamination, la température et l'alignement; en se servant d'outils d'entretien à main, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de testeurs de capacité; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.05 Réparer ou remplacer les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les moteurs de démarrage et les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité et de démarrage au point mort, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; en se servant d'outils d'entretien à main, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de testeurs de capacité; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.06 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de démarrage et de leurs composants, y compris les moteurs de démarrage et les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en se servant d'outils d'entretien à main, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de testeurs de capacité; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.07 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, la tension et l'intensité du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, la vibration ou le bruit, l'odeur, la corrosion, les fractures, la déformation, la contamination, la température et l'alignement; en se servant d'un multimètre (AVR), d'outils d'entretien spécialisés, de précision et électroniques; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.08 Réparer ou remplacer les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.09 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de charge et de leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques; et en portant l'ÉPI, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.10 Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques et leurs composants, y compris les plaques de raccordement aux bornes, les dispositifs d'avertissement, l'éclairage, les dispositifs de protection des circuits et les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, une analyse du rendement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, la température, la corrosion, les fractures, la déformation, la propreté, la vibration ou le bruit, la couleur et l'odeur; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.11 Réparer ou remplacer les systèmes électriques et leurs composants, y compris : les plaques de raccordement aux bornes, les dispositifs d'avertissement, l'éclairage, les dispositifs de protection des circuits et les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf et en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5863.12 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes électriques et de leurs composants, y compris : les plaques de raccordement aux bornes, les dispositifs d'avertissement, l'éclairage, les dispositifs de protection des circuits et les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.0 Groupes moteurs

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer le groupe moteur, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des circuits de refroidissement et de leurs composants; des systèmes de graissage du moteur et de leurs composants; des culasses et de leurs composants, ainsi que des blocs-moteurs et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5864.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les circuits de refroidissement, les systèmes de graissage du moteur, les culasses et le bloc-moteur; en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, et la présence de fuites, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons à soupape de pression, les collecteurs d'air et les commandes, les vases d'expansion, les ventilateurs et les moyeux, les pompes de liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les échangeurs de chaleur, les joints toriques, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs auxiliaires, les systèmes de surveillance de la pression, les dispositifs de retenue, les rotateurs, les arbres à cames, les pistons, les contrepoids, les vilebrequins, les volants moteurs, les volants d'équilibrage du vilebrequin, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bielles, les carters, les gicleurs de lubrification, les fluides, les lubrifiants, les courroies, les tuyaux rigides, les soupapes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les filtres, les joints d'étanchéité, les sièges, les guides, les ressorts, les bouchons de chemise d'eau, les paliers, les chemises, les joints, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une

superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.

5864.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons à soupape de pression, les collecteurs d'air et les commandes, les vases d'expansion, le liquide de refroidissement, les ventilateurs et les moyeux, les pompes de liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux rigides, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les joints, les tuyaux rigides, les soupapes, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les conduites et les tuyaux flexibles, la lubrification, la présence de fuites, l'odeur, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, la couleur, la vibration ou le bruit, le type, le débit, le niveau et la pression du liquide de refroidissement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'une trousse d'analyse du système du liquide de refroidissement, de vérificateurs de pression, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.03 Réparer ou remplacer les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons à soupape de pression, les collecteurs d'air et les commandes, les vases d'expansion, le liquide de refroidissement, les ventilateurs et les moyeux, les pompes de liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les joints, les tuyaux rigides, les soupapes, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'une trousse d'analyse du système de liquide de refroidissement, de vérificateurs de pression, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des circuits de refroidissement et de leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons à soupape de pression, les collecteurs d'air et les commandes, les vases d'expansion, le liquide de refroidissement, les ventilateurs et les moyeux, les pompes de liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les joints, les tuyaux rigides, les soupapes, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'une trousse d'analyse du système de liquide de refroidissement, de vérificateurs de pression, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de graissage du moteur et leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints, l'huile, les gicleurs de lubrification, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les systèmes de surveillance de la pression, les capteurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les conduites et les tuyaux flexibles, la quantité d'huile, le débit de lubrifiant, la présence de fuites, l'odeur, la température, la corrosion, la déformation, la contamination, la couleur, la vibration ou le bruit, et la pression; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'un indicateur de pression, d'une trousse d'analyse de l'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.06 Réparer ou remplacer les systèmes de graissage du moteur et leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints, l'huile, les gicleurs de lubrification, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les systèmes de surveillance de la pression, les capteurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de graissage du moteur et de leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints, l'huile, les gicleurs de lubrification, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les systèmes de surveillance de la pression, les capteurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants, y compris les culasses, les dispositifs de retenue, les rotateurs, les soupapes, les mécanismes de manœuvre et d'entraînement, les arbres à cames, les sièges, les guides, les ressorts, les bouchons de chemise d'eau, les joints, les joints d'étanchéité, les fluides, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, la température, la lubrification, la corrosion, la déformation, l'érosion, la vibration ou le bruit, le calaminage, les fractures, la présence de fuites et la pression; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.09 Réparer ou remplacer les culasses et leurs composants, y compris les culasses, les dispositifs de retenue, les rotateurs, les soupapes, les mécanismes de manœuvre et d'entraînement, les arbres à cames, les sièges, les guides, les ressorts, les bouchons de chemise d'eau, les joints, les joints d'étanchéité, les fluides, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.10 **Vérifier la réparation ou le remplacement des culasses et de leurs composants**, y compris les culasses, les dispositifs de retenue, les rotateurs, les soupapes, les mécanismes de manœuvre et d'entraînement, les arbres à cames, les sièges, les guides, les ressorts, les bouchons de chemise d'eau, les joints, les joints d'étanchéité, les fluides, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.11 Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les blocs-moteurs, les pistons, les segments de piston, les bielles, les paliers, les joints, les fluides, les chemises, les contrepoids, les vilebrequins, les volants moteurs, les volants d'équilibrage du vilebrequin, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons de chemise d'eau, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, la température, la pression, la corrosion, la déformation, la contamination, les fractures, l'érosion, la vibration ou le bruit, le calaminage, et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.12 Réparer ou remplacer les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les blocs-moteurs, les pistons, les segments de piston, les bielles, les paliers, les joints, les chemises, les contrepoids, les vilebrequins, les volants moteurs, les volants d'équilibrage du vilebrequin, les trains d'engrenages, les arbres à cames et les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons de chemise d'eau, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5864.13 Vérifier la réparation ou le remplacement des blocs-moteurs et de leurs composants, y compris les blocs-moteurs, les pistons, les segments de piston, les bielles, les paliers, les joints, les chemises, les contrepoids, les vilebrequins, les volants moteurs, les volants d'équilibrage du vilebrequin, les trains d'engrenages, les arbres à cames et les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons de chemise d'eau, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.0 Systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes d'allumage à commande électronique et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et de leurs composants, des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et de leurs composants, ainsi que des systèmes antipollution et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

U5865.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris l'allumage à commande électronique et l'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique, les systèmes d'alimentation en essence, les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL), les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC), les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL), les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et à commande électronique, et les systèmes antipollution; en vérifiant la présence de fuites, ainsi que les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, tels que le carburant, les témoins de défaillance, les composants du distributeur, les fils à haute tension, les injecteurs, les pompes, les actionneurs, les bobines, les résistances, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5865.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage à commande électronique et leurs composants, y compris les composants du distributeur, les bobines, les résistances, les systèmes de commande, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, le système multiplex, les commutateurs, les capteurs d'oxygène, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, la tension du système, la séquence d'allumage, la température, la présence de fuites, la corrosion et la vibration ou le bruit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.03 Réparer ou remplacer les systèmes d'allumage à commande électronique et leurs composants, y compris les composants du distributeur, les bobines, les résistances, les systèmes de commande, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, le système multiplex, les commutateurs, les capteurs d'oxygène, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'allumage à commande électronique et de leurs composants, y compris les composants du distributeur, les bobines, les résistances, les systèmes de commande, les fils à haute tension, les bougies d'allumage, le système multiplex, les commutateurs, les capteurs à oxygène, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et leurs composants, y compris les dispositifs de protection des circuits, les pilotes, le système multiplex, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les limiteurs de la pression de suralimentation, les injecteurs, les dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit, de l'état des gaz d'échappement, des émissions polluantes et de leurs composants; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la tension du système, l'acheminement des fils, la température, la corrosion, la contamination, les fractures, la présence de fuites, la vibration ou le bruit, la pression et le débit, l'état des gaz d'échappement, les émissions polluantes et leurs composants; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.06 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et leurs composants, y compris les dispositifs de protection des circuits, les pilotes, le système multiplex, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les limiteurs de la pression de suralimentation, les injecteurs, les dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une nouvelle programmation, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

U5865.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et de leurs composants, y compris les dispositifs de protection des circuits, les pilotes, le système multiplex, les actionneurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les limiteurs de la pression de suralimentation, les injecteurs, les dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit, de l'état des gaz d'échappement et des émissions polluantes; et en se servant d'outils spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.08 Effectuer les mises au point des moteurs à systèmes d'allumage à commande électronique en mettant à l'essai ou en vérifiant les codes, la compression et la pression du carter du moteur, en vérifiant la dépression, les systèmes d'admission et d'échappement, ou en remplaçant les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les bobines, les résistances, les composants du distributeur, les filtres à air, les filtres à carburant et les circuits de mise à l'air libre du carburant; en vérifiant ou en réglant la séquence d'allumage, les régulateurs, le ralenti, les dispositifs antipollution, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.09 Effectuer les mises au point des moteurs au carburant diesel à rampe commune à commande électronique, en mettant à l'essai le carburant, la compression et la pression du carter du moteur; en vérifiant ou en remplaçant les filtres à carburant, les séparateurs d'eau, le filtre à air et les systèmes d'entrée d'air, les systèmes d'échappement, la pression dans la tubulure de suralimentation, le réglage des soupapes, les modules, les capteurs, les résistances, les codes de diagnostic, les injecteurs-pompes électroniques, les pompes à commande électronique; en vérifiant ou en réglant le calage de l'injection, les régulateurs, la vitesse du moteur, les systèmes d'arrêt du moteur, les dispositifs antipollution, les bougies de préchauffage, les systèmes de préchauffage, les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.10 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les systèmes d'alimentation en essence, les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL), les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC), les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et en carburant diesel; en vérifiant l'état du carburant, les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les réservoirs ou les bouteilles, les mélangeurs, les injecteurs, les réchauffeurs, les refroidisseurs, les bouchons de remplissage, les accouplements, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les filtres, les événements, les soupapes, les capteurs, les modules à commande mécanique, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les commutateurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.11 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants, y compris le carburant, les carburateurs, les régulateurs, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les injecteurs, les corps de papillon, les pompes, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les régulateurs, les dispositifs d'avertissement, le système multiplex, les interfaces, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation et une mise à l'essai de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, l'odeur, la température, les codes de diagnostic, la corrosion, la contamination, la couleur, la pression, le débit et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.12 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants, y compris le carburant, les carburateurs, les régulateurs, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les injecteurs, les corps de papillon, les pompes, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les régulateurs, les dispositifs d'avertissement, le système multiplex, les interfaces, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.13 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants, y compris le carburant, les carburateurs, les régulateurs, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les injecteurs, les corps de papillon, les pompes, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les régulateurs, les dispositifs d'avertissement, le système multiplex, les interfaces, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.14 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, les accouplements, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, l'odeur, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.15 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, les accouplements, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.16 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, les accouplements, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les interfaces, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.17 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, le remplissage rapide, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, les fractures, la température, la corrosion, la contamination, la déformation, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.18 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, le remplissage rapide, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.19 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et de leurs composants, y compris les carburateurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les bouteilles, le remplissage rapide, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les interfaces, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.20 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et leurs composants, y compris les carburateurs, les pompes, les injecteurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs ou les bouteilles, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux, la température, la corrosion, la contamination, la déformation, les fractures, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.21 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et leurs composants, y compris les carburateurs, les pompes, les injecteurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs ou les bouteilles, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.22 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et de leurs composants, y compris les carburateurs, les pompes, les injecteurs, les régulateurs, les vaporisateurs, les mélangeurs, les soupapes de décharge et d'arrêt, les interrupteurs à dépression et les manocontacteurs, les réservoirs ou les bouteilles, les bouchons de remplissage, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les corps de papillon, les filtres, les actionneurs, les tringleries mécaniques, les câbles, les régulateurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.23

Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, et une analyse du rendement et du fonctionnement, et une mise à l'essai de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, la température, l'état des gaz d'échappement, l'odeur, la corrosion, la contamination, les fractures, la lubrification, la déformation, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.24 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, ou en effectuant l'entretien et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.25 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et de leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, et une analyse du rendement et du fonctionnement, et une mise à l'essai de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.26 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux, la température, l'état des gaz d'échappement et les composants d'émissions polluantes, la couleur, l'odeur, la corrosion, la contamination, la déformation, les fractures, la lubrification, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.27 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.28 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et de leurs composants, y compris le carburant, les systèmes de préchauffage, les injecteurs, les régulateurs et les tringleries mécaniques, les câbles, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les transmetteurs, les pompes, les filtres, les réservoirs, les bouchons de remplissage, les soupapes, les refroidisseurs, les séparateurs d'eau, les actionneurs, le système multiplex, les interfaces, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de la pression de suralimentation, le refroidisseur intermédiaire, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, les joints, l'huile, la tubulure d'admission des dispositifs de commande de la suralimentation, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit, de l'état des gaz d'échappement, et des composants d'émissions polluantes; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, et de manuels, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.29

Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants, y compris la soupape de recyclage des gaz du carter (PCV), la soupape de recirculation des gaz d'échappement (EGR), les convertisseurs catalytiques et les systèmes de recyclage des vapeurs de carburant, les filtres à particules diesel (DPC), le fluide d'échappement diesel (DEF), le dispositif de réduction catalytique sélective (SCR), les soupapes, la tubulure, les tuyaux flexibles, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les commutateurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils, les capteurs, le système multiplex, les interfaces, les injecteurs de fluide d'échappement diesel et les injecteurs de réduction d'émissions d'hydrocarbures, les systèmes de surveillance, les dispositifs d'avertissement et les codes, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en analysant les gaz d'échappement, la pression et le débit; en vérifiant : les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la couleur, la pression, la température, la corrosion, l'usure, la présence de fuites, et la vibration ou le bruit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'analyse des gaz d'échappement, de jauges, d'instruments de mesure de précision, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.30 Réparer ou remplacer les systèmes antipollution et leurs composants, y compris la soupape de recyclage des gaz du carter (PCV), la soupape de recirculation des gaz d'échappement (EGR), les convertisseurs catalytiques et les systèmes de recyclage des vapeurs de carburant, les filtres à particules diesel (DPC), le fluide d'échappement diesel (DEF), le dispositif de réduction catalytique sélective (SCR), les soupapes, la tubulure, les tuyaux flexibles, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les commutateurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils, les capteurs, le système multiplex, les interfaces, les injecteurs de fluide d'échappement diesel et les injecteurs de réduction d'émissions d'hydrocarbures, les systèmes de surveillance, les dispositifs d'avertissement et les codes, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf, en effectuant l'entretien et le nettoyage; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'analyse des gaz d'échappement, de jauges, d'instruments de mesure de précision, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5865.31 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes antipollution et de leurs composants, y compris la soupape de recyclage des gaz du carter (PCV), la soupape de recirculation des gaz d'échappement (EGR), les convertisseurs catalytiques et les systèmes de recyclage des vapeurs de carburant, les filtres à particules diesel (DPC), le fluide d'échappement diesel (DEF), le dispositif de réduction catalytique sélective (SCR), les soupapes, la tubulure, les tuyaux flexibles, les absorbeurs de vapeurs de carburant, les commutateurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils, les capteurs, le système multiplex, les interfaces, les injecteurs de fluide d'échappement diesel et les injecteurs de réduction d'émissions d'hydrocarbures, les systèmes de surveillance, les dispositifs d'avertissement et les codes, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'analyse des gaz d'échappement, de jauges, d'instruments de mesure de précision, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.0 Boîtes de vitesses, essieux moteurs et transmissions finales

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les boîtes de vitesses, les essieux moteurs et les transmissions finales, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants, des transmissions à changement de vitesse sous charge et de leurs composants, des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants, des essieux moteurs et des transmissions finales et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

U5866.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les transmissions à changement de vitesse sous charge, les boîtes de vitesses manuelles et hydrostatiques, les essieux moteurs et les transmissions finales; en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants, présentant des fuites, ou défectueux, y compris les carters, les réservoirs, les vérins pneumatiques et hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, l'ensemble volant moteur et couronne, les mécanismes de débrayage, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les synchroniseurs, les actionneurs, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, les boîtes de transfert, les convertisseurs de couple, les roulements guides et les butées de débrayage, les arbres, les mises à l'air libre, les systèmes de lubrification, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les pompes, les lubrifiants, les fluides, les soupapes, les joints, les jauges, les câbles, les tringleries, les ressorts, les paliers, les filtres, l'interface, le système multiplex, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, l'arbre de transmission, les joints universels, les brides, les fourches, les carters, les événements, les boîtiers de différentiel, l'arbre d'essieu, les trains d'engrenages, les embrayages multidisques, les extrémités de roues, les commandes, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5866.02 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants, y compris les carters, les réservoirs, les vérins pneumatiques et hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, l'ensemble volant moteur et couronne, les mécanismes de débrayage, le mécanisme de stationnement, les roulements guides et les butées de débrayage, les arbres d'entrée, les engrenages, les synchroniseurs, les câbles, les tringleries, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les fluides, les lubrifiants, les commutateurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, et une analyse du rendement, du fonctionnement, de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, la corrosion, les fractures, la contamination, la vibration ou le bruit, la couleur, la lubrification, le niveau de fluide, la présence de fuites, la pression, le jeu de garde, l'alignement, les réglages internes, le glissement et le débrayage; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.03 Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants, y compris les carters, les réservoirs, les vérins pneumatiques et hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, l'ensemble volant moteur et couronne, les mécanismes de débrayage, le mécanisme de stationnement, les roulements guides et les butées de débrayage, les arbres d'entrée, les engrenages, les synchroniseurs, les câbles, les tringleries, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les fluides, les lubrifiants, les commutateurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants, y compris les carters, les réservoirs, les vérins pneumatiques et hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, l'ensemble volant moteur et couronne, les mécanismes de débrayage, les mécanismes de stationnement, les roulements guides et les butées de débrayage, les arbres d'entrée, les engrenages, les synchroniseurs, les câbles, les tringleries, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les jauges, les fluides, les lubrifiants, les commutateurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai et une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.05 Diagnostiquer et dépanner les transmissions à changement de vitesse sous charge et leurs composants, y compris les boîtiers de soupapes à commande manuelle, électrique ou électronique, la boîte de transfert, les convertisseurs de couple, le volant moteur, les carters, les tringleries de changement de vitesse, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, la pédale du dispositif de couplage en série du moteur, les soupapes, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, la pression, les fluides, les systèmes de lubrification, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, les dispositifs d'avertissement, l'interface, le système multiplex, les commandes, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai et une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le glissement, l'acheminement des fils, les paramètres, la tension et l'intensité du système, l'odeur, les niveaux d'huile, la présence de fuites, la pression, la contamination, la température, la corrosion, les fractures, la déformation, la couleur, la vibration ou le bruit, l'alignement et les dégagements; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, d'analyseurs d'huile ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.06

Réparer ou remplacer les transmissions à changement de vitesse sous charge et leurs composants, y compris les boîtiers de soupapes à commande manuelle, électrique ou électronique, la boîte de transfert, les convertisseurs de couple, le volant moteur, les carters, les tringleries de changement de vitesse, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, la pédale du dispositif de couplage en série du moteur, les soupapes, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, la pression, les fluides, les systèmes de lubrification, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, les dispositifs d'avertissement, l'interface, le système multiplex, les commandes, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques de manuels, de jauges, de débitmètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.07

Vérifier la réparation ou le remplacement des transmissions à changement de vitesse sous charge et de leurs composants, y compris

les boîtiers de soupapes à commande manuelle, électrique ou électronique, la boîte de transfert, les convertisseurs de couple, le volant moteur, les carters, les tringleries de changement de vitesse, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, la pédale du dispositif de couplage en série du moteur, les soupapes, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, la pression, les fluides, les systèmes de lubrification, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, les dispositifs d'avertissement, l'interface, le système multiplex, les commandes, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.08 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les tringleries, les soupapes, les servodistributeurs, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, les fluides, les systèmes de lubrification, les réservoirs, les mises à l'air libre, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, l'interface, le système multiplex, les dispositifs d'avertissement, les commandes de freinage, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le glissement, l'acheminement des fils, l'odeur, les niveaux d'huile, la présence de fuites, la pression, la contamination, les fractures, la température, la corrosion, la déformation, la couleur, la vibration ou le bruit, la pression, l'alignement et les dégagements, l'acheminement des conduites et des tuyaux flexibles; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.09 Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les tringleries, les soupapes, les servodistributeurs, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, les fluides, les systèmes de lubrification, les réservoirs, les mises à l'air libre, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, l'interface, le système multiplex, les dispositifs d'avertissement, les commandes de freinage, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.10 Vérifier la réparation ou le remplacement des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les carters, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes d'entraînement de la pompe, les arbres, les tringleries, les soupapes, les servodistributeurs, les accumulateurs, les échangeurs de chaleur, le mécanisme de stationnement et les mécanismes de changement de vitesse, les paliers, les joints, les filtres, les pompes, les fluides, les systèmes de lubrification, les réservoirs, les mises à l'air libre, les actionneurs, les panneaux des dispositifs de surveillance, l'interface, le système multiplex, les dispositifs d'avertissement, les commandes de freinage, les commutateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.11 Diagnostiquer et dépanner les essieux moteurs et les transmissions finales et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les essieux moteurs, les différentiels et leurs composants, les joints universels, les paliers de suspension, les chemins de roulement, les brides, les fourches, les carters, les événements, les conduites, les raccords, les boîtiers de différentiel, les trains planétaires, l'arbre d'essieu, les essieux entièrement flottants, les trains d'engrenages, les embrayages multidisques, les paliers, les joints, les joints d'étanchéité, les courroies, les chaînes et les roues dentées, les extrémités de roues, les systèmes de lubrification, les lubrifiants, les actionneurs, les commandes, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, les composants endommagés ou défectueux, la température, la couleur, les tolérances, la vibration ou le bruit, la lubrification, la présence de fuites, la corrosion, la contamination, la déformation, les fractures, le phasage, le jeu d'entredent et l'alignement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.12 Réparer ou remplacer les essieux moteurs et les transmissions finales et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les essieux moteurs, les différentiels et leurs composants, les joints universels, les paliers de suspension, les chemins de roulement, les brides, les fourches, les carters, les événements, les conduites, les raccords, les boîtiers de différentiel, les trains planétaires, l'arbre d'essieu, les essieux entièrement flottants, les trains d'engrenages, les embrayages multidisques, les paliers, les joints, les joints d'étanchéité, les courroies, les chaînes et les roues dentées, les extrémités de roues, les systèmes de lubrification, les lubrifiants, les actionneurs, les commandes, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en effectuant l'entretien ou en réglant; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5866.13 Vérifier la réparation ou le remplacement des essieux moteurs et des transmissions finales et de leurs composants, y compris les arbres de transmission, les essieux moteurs, les différentiels et leurs composants, les joints universels, les paliers de suspension, les chemins de roulement, les brides, les fourches, les carters, les événements, les conduites, les raccords, les boîtiers de différentiel, les trains planétaires, l'arbre d'essieu, les essieux entièrement flottants, les trains d'engrenages, les embrayages multidisques, les paliers, les joints, les joints d'étanchéité, les courroies, les chaînes et les roues dentées, les extrémités de roues, les systèmes de lubrification, les lubrifiants, les actionneurs, les commandes, les capteurs, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.0 Systèmes de direction et de suspension, pneus et roues

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de direction et de suspension ainsi que les pneus et les roues, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant; en réparant ou remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des directions manuelles et de leurs composants, des servodirections et des directions à commande électrique ou électronique et de leurs composants, des systèmes de véhicule à conduite déléguée et de leurs composants, des systèmes de suspension active et de leurs composants, des pneumatiques gonflables et des pneumatiques à bandage plein et des roues, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5867.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les directions manuelles, les servodirections, les directions à commande électrique ou électronique et les systèmes de véhicule à conduite déléguée, les systèmes de suspension, et les pneumatiques gonflables et les pneumatiques à bandage plein et les roues, en vérifiant les composants usés, desserrés, présentant des fuites, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les paliers, les ressorts, les manilles, les mains de ressort, les bagues, les câbles, les roues dentées, les carters, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs hydrauliques et électriques, les directions orbitrols, les tringleries, les colonnes de direction, les volants de direction et les commandes, les joints à rotule, les fusées, les cales, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels et les joints d'articulation, les pièces de chasse, les mécanismes de direction, les accumulateurs, les dispositifs d'avertissement, les commandes de lignes, le fil de guidage, les récepteurs, les commutateurs, les capteurs, les pneus, les jantes, les moyeux, les enjoliveurs, les chambres à air, l'alignement, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5867.02 Diagnostiquer et dépanner les directions manuelles, les servodirections et les directions à commande électrique ou électronique et leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les carters, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs hydrauliques, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les commandes du moteur, les accumulateurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les contacteurs, la timonerie de direction, les faisceaux de fils, le système multiplex, les contacteurs spiralés, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels et les joints d'articulation, les accumulateurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, une programmation ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le courant électrique, les codes de diagnostic, la température, le niveau de fluide, la lubrification, la présence de fuites, la contamination, la pression, le débit, la couleur, les tolérances, la vibration ou le bruit, l'alignement, la stabilité, la corrosion, la déformation et les fractures; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.03 Réparer ou remplacer les directions manuelles, les servodirections et les directions à commande électrique ou électronique et leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les carters, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs hydrauliques, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les commandes du moteur, les accumulateurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les contacteurs, la timonerie de direction, les faisceaux de fils, le système multiplex, les contacteurs spiralés et les dispositifs de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en alignant, en effectuant l'entretien ou en programmant de nouveau; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des directions manuelles, des servodirections et des directions à commande électrique ou électronique et de leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les carters, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs hydrauliques, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les commandes du moteur, les accumulateurs, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les contacteurs, la timonerie de direction, les faisceaux de fils, le système multiplex, les contacteurs spiralés, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels et les joints d'articulation, les accumulateurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.05

Diagnostiquer et dépanner les systèmes de véhicule à conduite déléguée et leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes

d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les engrenages, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les carters, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels, les joints d'articulation, les accumulateurs, les contacteurs, les commandes du moteur, les dispositifs d'avertissement, les commandes de lignes, le fil de guidage, le guidage par rails, les roues, les récepteurs, le potentiomètre, les dispositifs à semi-conducteur, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, et une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le courant électrique, la calibration, les codes de diagnostic, la force et la fréquence du signal, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, la température, la lubrification, la présence de fuites, la contamination, la pression, le débit, la couleur, les tolérances, la vibration ou le bruit, l'alignement, la stabilité, l'état des roues, la corrosion et la déformation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.06 Réparer ou remplacer les systèmes de véhicule à conduite déléguée et leurs composants, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les engrenages, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les carters, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels, les joints d'articulation, les accumulateurs, les contacteurs, les commandes du moteur, les dispositifs d'avertissement, les commandes de lignes, le fil de guidage, le guidage par rails, les roues, les récepteurs, le potentiomètre, les dispositifs à semi-conducteur, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; en programmant de nouveau, en calibrant, en échangeant, en remettant à neuf, en alignant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.07 **Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de véhicule à conduite déléguée et de leurs composants**, y compris les pompes et les mécanismes d'entraînement, les chaînes, les câbles, les roues dentées, les engrenages, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les lubrifiants, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les carters, les mécanismes de direction, les crémaillères, les moteurs, les tringleries, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots d'attelage, les butées de direction et d'articulation, les joints universels, les joints d'articulation, les accumulateurs, les contacteurs, les commandes du moteur, les dispositifs d'avertissement, les commandes de lignes, le fil de guidage, le guidage par rails, les roues, les récepteurs, le potentiomètre, les dispositifs à semi-conducteur, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation, de la pression et du débit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.08 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension active et leurs composants, y compris les ressorts, les manilles, l'alignement, les bagues, les plaques d'articulation, les pièces de chasse, les paliers, les blocs de caoutchouc, les mains de ressort, les conduites, les cylindres, les soupapes, les commandes électroniques, les commutateurs, les solénoïdes, le potentiomètre, les contacteurs, les capteurs, les modules, les semi-conducteurs, les faisceaux de fils, le système multiplex, l'articulation, l'état des pneumatiques et des roues, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement, de la programmation et des codes; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils et des conduites, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la lubrification, la présence de fuites, la pression et le débit, les tolérances, la vibration ou le bruit, l'alignement, la stabilité, la corrosion, la déformation et les fractures; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.09 Réparer ou remplacer des systèmes de suspension active et leurs composants, y compris les ressorts, les manilles, l'alignement, les bagues, les plaques d'articulation, les pièces de chasse, les paliers, les blocs de caoutchouc, les mains de ressort, les conduites, les cylindres, les soupapes, les commandes électroniques, les commutateurs, les solénoïdes, le potentiomètre, les contacteurs, les capteurs, les modules, les semi-conducteurs, les faisceaux de fils, le système multiplex, l'articulation, l'état des pneumatiques et des roues, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en échangeant, en remettant à neuf, en alignant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.10 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de suspension active et de leurs composants, y compris les ressorts, les manilles, l'alignement, les bagues, les plaques d'articulation, les pièces de chasse, les paliers, les blocs de caoutchouc, les mains de ressort, les conduites, les cylindres, les soupapes, les commandes électroniques, les commutateurs, les solénoïdes, le potentiomètre, les contacteurs, les capteurs, les modules, les semi-conducteurs, les faisceaux de fils, le système multiplex, l'articulation, l'état des pneumatiques et des roues, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.11 Diagnostiquer et dépanner les pneumatiques gonflables et les pneumatiques à bandage plein, les roues et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les bandes de fond de jante, les jantes, les moyeux, les anneaux verrouilleurs (de roue), les paliers, les soupapes, les enjoliveurs, les dispositifs de montage et la quincaillerie, les sièges de moyeu et de jante, les espaceurs, le lestage des pneus avec du liquide ou de la mousse, les cotations des Laboratoires des assureurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, la correspondance des pneus, la taille, l'état, les arrachements de bande, la rupture dans l'adhérence du matériau, la corrosion, la contamination, la pression, la présence de fuites, la température, la vibration ou le bruit, et la déformation, les fissures ou les fractures; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et de précision, ainsi que de manuels, de clés dynamométriques et de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.12 Réparer ou remplacer les pneumatiques gonflables et les pneumatiques à bandage plein, les roues et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les bandes de fond de jante, les jantes, les moyeux, les anneaux verrouilleurs (de roue), les paliers, les soupapes, les enjoliveurs, les dispositifs de montage et la quincaillerie, les sièges de moyeu et de jante, les espaceurs, le lestage des pneus avec du liquide ou de la mousse, les cotations des Laboratoires des assureurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en effectuant l'entretien ou un calibrage; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et de précision, ainsi que de manuels, de clés dynamométriques, de cages protectrices, d'emplâtres de réparation, de bouchons, d'adhésifs, de lubrifiants et de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5867.13 Vérifier la réparation ou le remplacement des pneumatiques gonflables et des pneumatiques à bandage plein, des roues et de leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les bandes de fond de jante, les jantes, les moyeux, les anneaux verrouilleurs (de roue), les paliers, les soupapes, les enjoliveurs, les dispositifs de montage et la quincaillerie, les sièges de moyeu et de jante, les espaceurs, le lestage des pneus avec du liquide ou de la mousse, les cotations des Laboratoires des assureurs, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, une vérification de la pression, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et de précision, ainsi que de manuels, de clés dynamométriques et de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.0 **Systèmes de freinage**

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de freinage, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage mécanique et hydraulique et de leurs composants, des systèmes de freinage et de leurs composants, ainsi que des systèmes de freinage électromagnétique et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5868.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les systèmes de freinage mécanique et hydraulique, pneumatique et électromagnétique et leurs composants, en vérifiant le réglage, la calibration, les composants usés, desserrés, présentant des fuites, endommagés, défectueux ou manquants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les tôles de protection de frein de roue, les cames en S et les arbres, les bagues, les réglers de jeu, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les accumulateurs, les fluides, les pompes, les soupapes, les réservoirs, les lubrifiants, les cylindres, les actionneurs, les servofreins (pneumatiques et hydrauliques), les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le système multiplex, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les systèmes de frein de stationnement à desserrage hydraulique (SAHR) et leurs composants, les systèmes de frein de stationnement à desserrage électrique (SAER), les compresseurs, les récepteurs de freinage, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5868.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécanique et hydraulique et leurs composants, y compris les maîtres-cylindres, les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les soupapes, les accumulateurs, les fluides, les joints, les joints d'étanchéité, les réservoirs, les lubrifiants, les servofreins à dépression, les pompes hydrauliques et les pompes à vide, les cylindres, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un réglage, ainsi qu'une analyse du rendement, de la pression, du débit et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, la température, la lubrification, le type et le niveau de fluide, la présence de fuites, la contamination, la cavitation, la couleur, les tolérances, la vibration ou le bruit, le voilage, l'alignement, la corrosion, la déformation et les fractures; et en se servant d'outils à main et d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision et d'outils électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.03 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage mécanique et hydraulique et leurs composants, y compris les maîtres-cylindres, les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les soupapes, les accumulateurs, les fluides, les joints, les joints d'étanchéité, les réservoirs, les lubrifiants, les servofreins à dépression, les pompes hydrauliques et les pompes à vide, les cylindres, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en réglant, en remplaçant, en programmant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils à main et d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision et d'outils électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage mécanique et hydraulique et de leurs composants, y compris les réglages, les maîtres-cylindres, les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les soupapes, les accumulateurs, les fluides, les joints, les joints d'étanchéité, les réservoirs, les lubrifiants, les servofreins à dépression, les pompes hydrauliques et les pompes à vide, les cylindres, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision et d'outils électroniques. de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatique et leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur d'air, les réservoirs, les dispositifs de purge, les régulateurs, les jauges, les tambours, les récepteurs de freinage, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les tôles de protection de frein de roue, les matériaux de frottement, les pompes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, les réglers de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la pression; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, le bruit ou la vibration, la pression, la déformation, la corrosion, les fractures, l'odeur, la couleur, la présence de fuites, la contamination et la température; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.06 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage pneumatique et leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur d'air, les réservoirs, les dispositifs de purge, les régulateurs, les jauges, les tambours, les récepteurs de freinage, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les tôles de protection de frein de roue, les matériaux de frottement, les pompes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, les réglers de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en réglant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision, d'outils électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage pneumatique et de leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur d'air, les réservoirs, les dispositifs de purge, les régulateurs, les jauges, les tambours, les récepteurs de freinage, les étriers, les disques, les plateaux de frein, les tôles de protection de frein de roue, les matériaux de frottement, les pompes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, les réglers de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules de commande électronique (ECM), les faisceaux de fils, le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision, d'outils électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.08

Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage

électromagnétique et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les bobines, les interrupteurs et les capteurs, les régulateurs, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un réglage, une analyse et une programmation du rendement et du fonctionnement; en vérifiant la programmation, l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, la température, la vibration ou le bruit, le voilage, l'alignement, la corrosion, la déformation et les fractures, ainsi que le fonctionnement des commutateurs et des capteurs; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.09 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage électromagnétique et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les bobines, les interrupteurs et les capteurs, les régulateurs, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en réglant, en remplaçant, en programmant et en effectuant l'entretien ou un nettoyage; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5868.10 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage électromagnétique et de leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les bobines, les interrupteurs et les capteurs, les régulateurs, les étriers, les disques, les garnitures, les plateaux de frein, les paliers, les goupilles, les cames, les axes de chape, les ressorts, les mécanismes de réglage, les tringleries, les pédales, les leviers, les tôles de protection de frein de roue, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les commutateurs, les relais, le système multiplex, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un réglage, une analyse et une programmation du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, d'outils mécaniques, de débitmètres, de jauges, d'outils spécialisés, d'outils de précision, d'outils électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, d'ÉPI et d'équipement antipollution, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.0 Moteurs électriques

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les moteurs électriques, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des moteurs électriques à courant continu (c.c.) et de leurs composants, ainsi que des moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5869.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les balais, les induits, les inducteurs, les commutateurs, les encodeurs, les réducteurs, les mécanismes d'entraînement, les rotors, les paliers, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les enroulements inducteurs, les épanouissements polaires, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5869.02 Diagnostiquer et dépanner les moteurs électriques à courant continu (c.c.) et leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les balais, les induits, les inducteurs, les commutateurs, les encodeurs, les réducteurs, les paliers, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les enroulements inducteurs, les épanouissements polaires, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les fissures, la présence de fuites, l'odeur, la déformation, la corrosion, la contamination, la température, la tension et l'intensité; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.03 Réparer ou remplacer les moteurs électriques à courant continu (c.c.) et leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les balais, les induits, les inducteurs, les commutateurs, les encodeurs, les réducteurs, les paliers, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les enroulements inducteurs, les épanouissements polaires, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf et en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des moteurs électriques à courant continu (c.c.) et de leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les balais, les induits, les inducteurs, les commutateurs, les encodeurs, les réducteurs, les paliers, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les enroulements inducteurs, les épanouissements polaires, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.05 Diagnostiquer et dépanner les moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les enroulements du stator, le rotor, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les fissures, la présence de fuites, l'odeur, la déformation, la corrosion, la contamination, la température, la tension et l'intensité; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.06 Réparer ou remplacer les moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les enroulements du stator, le rotor, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf et en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5869.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et de leurs composants, y compris les bornes, les isolateurs, les fils, les câbles, les connecteurs, le bâti, les enroulements du stator, le rotor, les bagues, les joints, les joints d'étanchéité, les couvercles, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de compteurs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.0 Systèmes de commande - véhicules électriques

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de commande de véhicules électriques, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes à résistances et de leurs composants, des systèmes à thyristors et de leurs composants, des systèmes à transistors et de leurs composants, ainsi que des circuits d'alimentation à courant alternatif (c.a.) et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5870.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en vérifiant les composants usés, endommagés, manquants, corrodés, desserrés ou défectueux, y compris les servos, les accumulateurs, les maîtres-cylindres, les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les transformateurs, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes, les dispositifs antiparasites, les résistances, les transistors, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, les isolateurs, les condensateurs, les modules de commande, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les convertisseurs de courant continu à courant alternatif et de courant continu à courant continu, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5870.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes à résistances et leurs composants, y compris les servos, les accumulateurs, les maîtres-cylindres, les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes, les dispositifs antiparasites, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, la température, les isolateurs, les condensateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs de vitesse et de courant, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, l'acheminement, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la température, la corrosion, la déformation, la contamination, la propreté, la couleur et l'odeur; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.03 Réparer ou remplacer les systèmes à résistances et leurs composants, y compris les servos, les accumulateurs, les maîtres-cylindres, les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes (thyristors), les dispositifs antiparasites, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, la température, les isolateurs, les condensateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs de vitesse et de courant, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes à résistances et de leurs composants, y compris les servos, les accumulateurs, les maîtres-cylindres, les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes (thyristors), les dispositifs antiparasites, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, la température, les isolateurs, les condensateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs de vitesse et de courant, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes à thyristors et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes (thyristors), les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les condensateurs, les inducteurs, les transformateurs, les dispositifs de protection des circuits, les modules de commande, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, la température, la corrosion, la déformation, la contamination, la couleur et l'odeur; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.06 Réparer ou remplacer les systèmes à thyristors et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes (thyristors), les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les condensateurs, les inducteurs, les transformateurs, les dispositifs de protection des circuits, les modules de commande, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en calibrant et en configurant les paramètres, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes à thyristors et de leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les diodes, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les résistances, les inducteurs, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les condensateurs, les inducteurs, les transformateurs, les dispositifs de protection des circuits, les modules de commande, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une vérification, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.08 Diagnostiquer et dépanner les systèmes à transistors et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les transformateurs, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la contamination, la propreté, la couleur et l'odeur; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.09 Réparer ou remplacer les systèmes à transistors et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les transformateurs, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en calibrant et en configurant les paramètres, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.10 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes à transistors et de leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les transformateurs, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.11 Diagnostiquer et dépanner les circuits d'alimentation à courant alternatif (c.a.) et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les transformateurs, les convertisseurs de courant continu à courant alternatif et de courant continu à courant continu, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, l'acheminement des fils, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, la déformation, la contamination, la propreté, la couleur et l'odeur; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.12 Réparer ou remplacer les circuits d'alimentation à courant alternatif (c.a.) et leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les transformateurs, les convertisseurs de courant continu à courant alternatif et de courant continu à courant continu, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en calibrant et en configurant les paramètres, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5870.13 Vérifier la réparation ou le remplacement des circuits d'alimentation à courant alternatif (c.a.) et de leurs composants, y compris les plaques ou les blocs de raccordement aux bornes, le câblage de commande et d'alimentation, les bobines, les contacteurs, les temporisateurs, les dispositifs antiparasites, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les transistors, les résistances, les condensateurs, les diodes, les redresseurs, les potentiomètres, les capteurs de température, de courant et de vitesse, les isolateurs, les transformateurs, les convertisseurs de courant continu à courant alternatif et de courant continu à courant continu, les modules de commande, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils ou le système multiplex, la fonction de freinage électrodynamique, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.0 Systèmes hydrauliques

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes hydrauliques, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes hydrauliques à commande mécanique et électrique et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5871.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, l'état et le niveau d'huile, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les dispositifs de mise à l'air libre, les commandes, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles les raccords, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les potentiomètres, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les diodes électroluminescentes, les dispositifs de régulation de la vitesse, les dispositifs de protection des circuits et les indicateurs de décharge des batteries, les dispositifs de contrôle de la statique, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5871.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques à commande mécanique et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, le niveau de fluide, la présence de fuites, l'odeur, la couleur, la déformation, la corrosion, la cavitation, la contamination, les fractures, la pression, le débit, la température et la vibration ou le bruit; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de diagrammes schématiques, d'outils de mesure, de voyants, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.03 Réparer ou remplacer les systèmes hydrauliques à commande mécanique et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de diagrammes schématiques, d'outils de mesure, de voyants, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes hydrauliques à commande mécanique et de leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, de diagrammes schématiques, d'outils de mesure, de voyants, de débitmètres, d'analyseurs d'huile, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.05

Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques à commande électronique et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les potentiomètres, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les diodes électroluminescentes, les dispositifs de régulation de la vitesse, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les dispositifs de contrôle de la statique, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, le niveau de fluide, l'odeur, la couleur, la corrosion, la cavitation, la déformation, la contamination, les fractures, la pression, le débit, la température et la vibration ou le bruit; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés de précision et de mesure et électroniques, de manuels, de diagrammes schématiques, d'analyseurs d'huile, de voyants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.06 Réparer ou remplacer les systèmes hydrauliques à commande électronique et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les potentiomètres, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les diodes électroluminescentes, les dispositifs de régulation de la vitesse, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les dispositifs de contrôle de la statique, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en programmant de nouveau, en calibrant et en configurant les paramètres, en échangeant, en remettant à neuf ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés de précision, de mesure et électroniques, de manuels, de diagrammes schématiques, d'analyseurs d'huile, de voyants, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5871.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes hydrauliques à commande électronique et de leurs composants, y compris les pompes, les soupapes et les soupapes de sécurité, les actionneurs, les moteurs, les cylindres, les accumulateurs, les réservoirs, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les échangeurs de chaleur, les mécanismes d'entraînement, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les dispositifs de mise à l'air libre, l'huile, les joints, les joints d'étanchéité, les commandes mécaniques et électriques, les potentiomètres, les capteurs et les encodeurs à effet Hall, les diodes électroluminescentes, les dispositifs de régulation de la vitesse, les dispositifs de protection de la batterie et du circuit, les dispositifs de contrôle de la statique, les commutateurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les soupapes de décharge du circuit, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, un calibrage et une configuration des paramètres, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés, de précision, de mesure et électroniques, de manuels, de jauges, de débitmètres, de voyants, de thermomètres, de stéthoscopes, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5872.0 **Systèmes de levage****Résultat d'apprentissage général**

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de levage, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes de levage et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5872.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en vérifiant la plaque signalétique du fabricant ainsi que les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris le châssis principal, les soudures, les glissières télescopiques, les bras porteurs, les roues, les paliers, les essieux, le tablier porte-équipement, les roulements à rouleaux, les chaînes, les pivots, les bagues, les organes auxiliaires, les griffes, les interverrouillages de sécurité, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

* Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.

5872.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de levage et leurs composants, y compris le châssis principal, les soudures, les glissières télescopiques, les bras porteurs, les roues, les paliers, les essieux, le tablier porte-équipement, les roulements à rouleaux, les chaînes, les pivots, les bagues, les organes auxiliaires, les griffes, les interverrouillages de sécurité, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, un essai en charge ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant l'usure et le réglage des chaînes, l'usure des rouleaux du mât, le jeu entre dents et l'oscillation du mât, le phasage et l'alignement, la lubrification, la vibration ou le bruit, les fractures, les copeaux de métal, la corrosion et la déviation ou la déformation; et en se servant d'outils à main, mécaniques, de précision et spécialisés, de manuels, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5872.03 Réparer ou remplacer les systèmes de levage et leurs composants, y compris le châssis principal, les soudures, les glissières télescopiques, les bras porteurs, les roues, les paliers, les essieux, le tablier porte-équipement, les roulements à rouleaux, les chaînes, les pivots, les bagues, les organes auxiliaires, les griffes, les interverrouillages de sécurité, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remettant à neuf, en calant et en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils à main, mécaniques, de précision et spécialisés, de manuels, de procédures de chauffage, de coupage et de soudage approuvées, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5872.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de levage et de leurs composants, y compris le châssis principal, les soudures, les glissières télescopiques, les bras porteurs, les roues, les paliers, les essieux, le tablier porte-équipement, les roulements à rouleaux, les chaînes, les pivots, les bagues, les organes auxiliaires, les griffes, les interverrouillages de sécurité, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils à main, mécaniques, de précision et spécialisés, de manuels, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5873.0 Châssis, protège-conducteurs et cabines

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les châssis, les protège-conducteurs et les cabines, en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des châssis, des protège-conducteurs et des cabines et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5873.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, y compris les châssis, les protège-conducteurs et les cabines, en vérifiant les fissures et les fractures, les modifications non approuvées, les composants usés, desserrés, endommagés ou manquants, y compris les protège-conducteurs, les contrepoids, le châssis principal, les panneaux extérieurs de carrosserie et les garnitures, les bourrelets d'étanchéité, les dispositifs de verrouillage, les charnières, les loquets, les glissières des lève-glaces, les essuie-glaces, les supports de capot, les pare-chocs, les dispositifs d'attelage et d'ancrage, les vitres, les lentilles, les carters, les rétroviseurs, les adhésifs, les panneaux d'insonorisation, les dispositifs antivol, les dispositifs de verrouillage des commandes, les phares de travail, les panneaux, les garnitures souples, la garniture de pavillon, les sièges, les couvre-sols, les capots, les ailes, les portières, les barres de renforcement, les dispositifs de retenue des occupants, les autocollants de consignes de sécurité et d'information, les pochettes d'informations et le manuel du conducteur, les dispositifs anti-incendie, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5873.02 Diagnostiquer et dépanner les châssis, les protège-conducteurs et les cabines ainsi que leurs composants, y compris les protège-conducteurs, les contrepoids, le châssis principal, les panneaux extérieurs de carrosserie et les garnitures, les bourrelets d'étanchéité, les dispositifs de verrouillage, les charnières, les loquets, les glissières des lève-glaces, les essuie-glaces, les supports de capot, les pare-chocs, les dispositifs d'attelage et d'ancrage, les vitres, les lentilles, les phares de travail, les carters, les rétroviseurs, les adhésifs, les panneaux d'insonorisation, les dispositifs antivibratoires, les dispositifs de verrouillage des commandes, les dispositifs d'avertissement, les panneaux, les garnitures souples, la garniture de pavillon, les sièges, les couvre-sols, les capots, les ailes, les portières, les barres de renforcement, les dispositifs de retenue des occupants, les autocollants de consignes de sécurité et d'information, les pochettes d'informations et le manuel du conducteur, les dispositifs anti-incendie, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; en vérifiant les modifications non approuvées, l'usure, la vibration ou le bruit, la température, la corrosion, la déformation, l'alignement, la pression, la présence de fuites et les fractures; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5873.03 Réparer ou remplacer les châssis, les protège-conducteurs et les cabines ainsi que leurs composants, y compris les protège-conducteurs, les contrepoids, le châssis principal, les panneaux extérieurs de carrosserie et les garnitures, les bourrelets d'étanchéité, les dispositifs de verrouillage, les charnières, les loquets, les glissières des lève-glaces, les essuie-glaces, les supports de capot, les pare-chocs, les dispositifs d'attelage et d'ancrage, les vitres, les lentilles, les phares de travail, les carters, les rétroviseurs, les adhésifs, les panneaux d'insonorisation, les dispositifs antivibratoires, les dispositifs de verrouillage des commandes, les dispositifs d'avertissement, les panneaux, les garnitures souples, la garniture de pavillon, les sièges, les couvre-sols, les capots, les ailes, les portières, les barres de renforcement, les dispositifs de retenue des occupants, les autocollants de consignes de sécurité et d'information, les pochettes d'informations et le manuel du conducteur, les dispositifs anti-incendie, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en échangeant, en remplaçant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5873.04

Vérifier la réparation ou le remplacement des châssis, des protège-conducteurs et des cabines ainsi que de leurs composants, y compris les protège-conducteurs, les contrepoids, le châssis principal, les panneaux extérieurs de carrosserie et les garnitures, les bourrelets d'étanchéité, les dispositifs de verrouillage, les charnières, les loquets, les glissières des lève-glaces, les essuie-glaces, les supports de capot, les pare-chocs, les dispositifs d'attelage et d'ancrage, les vitres, les lentilles, les phares de travail, les carters, les rétroviseurs, les adhésifs, les panneaux d'insonorisation, les dispositifs antiviol, les dispositifs de verrouillage des commandes, les dispositifs d'avertissement, les panneaux, les garnitures souples, la garniture de pavillon, les sièges, les couvre-sols, les capots, les ailes, les portières, les barres de renforcement, les dispositifs de retenue des occupants, les autocollants de consignes de sécurité et d'information, les pochettes d'informations et le manuel du conducteur, les dispositifs anti-incendie, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement et du fonctionnement; et en se servant d'outils d'entretien à main, mécaniques, spécialisés, de précision et électroniques, de manuels, d'équipement d'essais non destructifs, ainsi que de dispositifs de levage, de gréage et de blocage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5874.0 Systèmes de régulation de la climatisation

Résultat d'apprentissage général

Diagnostiquer et réparer ou remplacer les systèmes de régulation de la climatisation, en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant, en réparant ou en remplaçant, et en vérifiant la réparation ou le remplacement des systèmes de régulation de la climatisation et de leurs composants, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

Compétences

5874.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, présentant des fuites, manquants ou défectueux, le niveau et l'état des fluides, y compris les commandes, les actionneurs, les soupapes, les fusibles, les résistances, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les ventilateurs, les condenseurs, les compresseurs, les évaporateurs, les collecteurs ou les déshydrateurs, les accumulateurs, les filtres, les échangeurs de chaleur, les conduits, les fluides, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les orifices d'essai, les joints, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs d'avertissement, les câbles, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le formateur ou la formatrice peut être un superviseur compétent ou une superviseuse compétente désigné(e) par le parrain ou la marraine de l'apprenti ou de l'apprentie.**

5874.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de régulation de la climatisation et leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les soupapes, les fusibles, les résistances, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les ventilateurs, les condenseurs, les compresseurs, les évaporateurs, les collecteurs ou les déshydrateurs, les accumulateurs, les filtres, les échangeurs de chaleur, les conduits, les fluides, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les orifices d'essai, les joints, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs d'avertissement, les câbles, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai, ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'acheminement des fils, les conduites et les tuyaux flexibles, les codes de diagnostic, l'odeur, la couleur, la corrosion, la déformation, les fractures, la température, la contamination, la vibration ou le bruit, la lubrification, les niveaux des fluides, la pression et la présence de fuites; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et électroniques, de manuels et de dispositifs de détection des fuites, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5874.03 Réparer ou remplacer les systèmes de régulation de la climatisation et leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les soupapes, les fusibles, les résistances, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les ventilateurs, les condenseurs, les compresseurs, les évaporateurs, les collecteurs ou les déshydrateurs, les accumulateurs, les filtres, les échangeurs de chaleur, les conduits, les fluides, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les orifices d'essai, les joints, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs d'avertissement, les câbles, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, ainsi que les dispositifs de fixation et de montage; en rechargeant, en programmant de nouveau, en remettant à neuf, en échangeant, en remplaçant et en évacuant ou en effectuant l'entretien; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et électroniques, de manuels, de manomètres de tubulure d'admission, d'équipement de récupération et de recharge du frigorigène et de dispositifs de détection des fuites, conformément aux spécifications des fabricants, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

5874.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de régulation de la climatisation et de leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les soupapes, les fusibles, les résistances, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les ventilateurs, les condenseurs, les compresseurs, les évaporateurs, les collecteurs ou les déshydrateurs, les accumulateurs, les filtres, les échangeurs de chaleur, les conduits, les fluides, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les orifices d'essai, les joints, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les dispositifs de protection du circuit, les dispositifs d'avertissement, les câbles, les commutateurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils ou le système multiplex, les dispositifs de fixation et de montage; en effectuant une inspection visuelle, une mise à l'essai ainsi qu'une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation; et en se servant d'outils à main, mécaniques, spécialisés et électroniques, de manuels, de manomètres de tubulure d'admission, d'équipement de récupération et de recharge du frigorigène, et de dispositifs de détection des fuites, conformément aux spécifications du fabricant, aux réglementations gouvernementales, ainsi qu'aux politiques et aux exigences de sécurité de l'entreprise*.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
5860.0	Procédures de santé et sécurité au travail	
5861.0	Plaques signalétiques des fabricants	
5862.0	Batteries	
5863.0	Systèmes de démarrage, de charge et électriques	
5864.0	Groupes moteurs	
5865.0	Systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution	
5866.0	Boîtes de vitesses, essieux moteurs et transmissions finales	
5867.0	Systèmes de direction et de suspension, pneus et roues	
5868.0	Systèmes de freinage	
5869.0	Moteurs électriques	
5870.0	Systèmes de commande-véhicules électriques	
5871.0	Systèmes hydrauliques	
5872.0	Systèmes de levage	
5873.0	Châssis, protège-conducteurs et cabines	
5874.0	Systèmes de régulation de la climatisation	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

Date _____

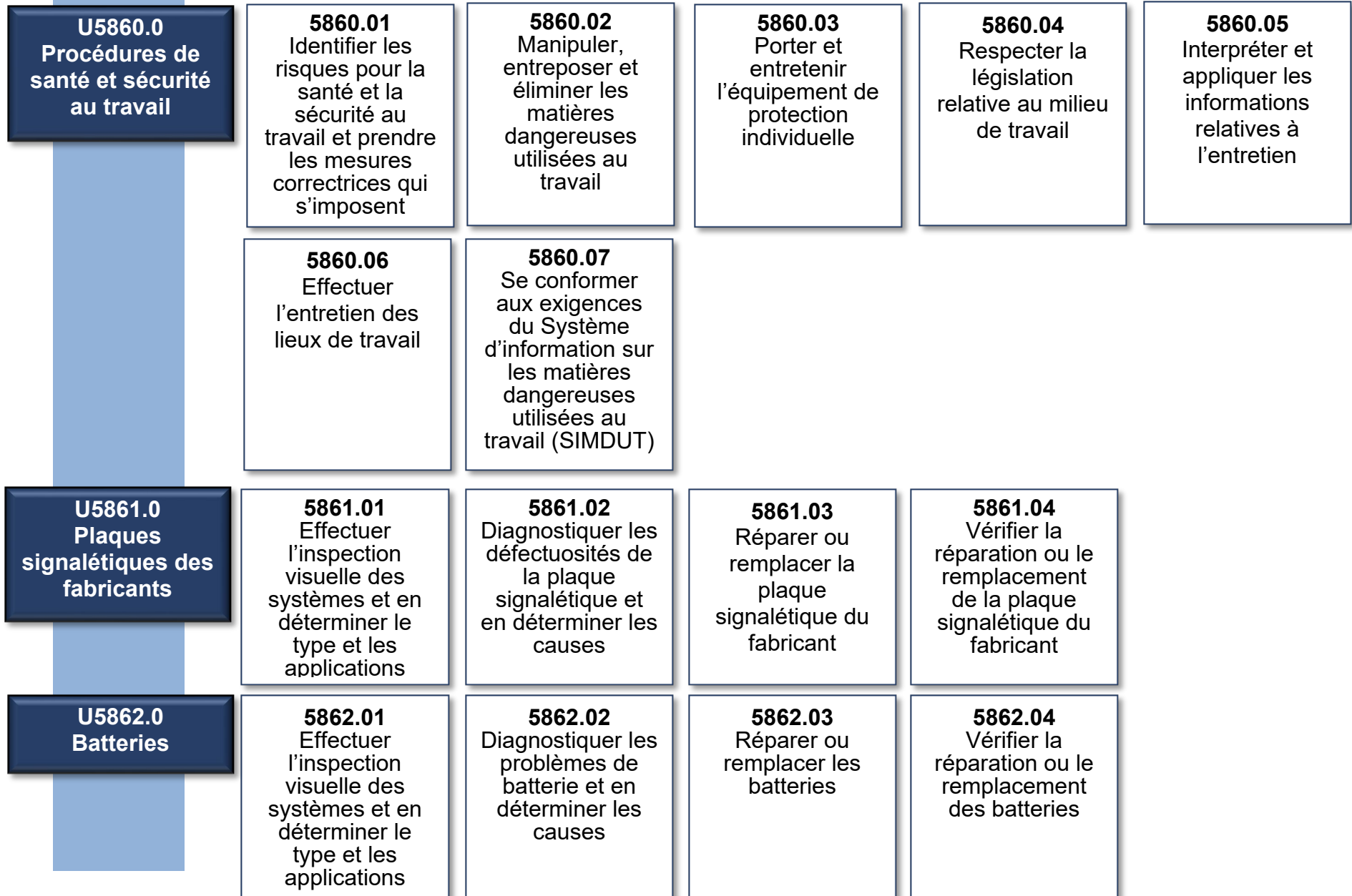
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5863.0
Systèmes de démarrage, de charge et électriques

5863.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5863.02
Diagnostiquer les problèmes de batterie de démarrage et en déterminer les causes

5863.03
Entretien et recharger ou charger les batteries de démarrage

5863.04
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants

5863.05
Réparer ou remplacer les systèmes de démarrage et leurs composants

5863.06
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de démarrage et de leurs composants

5863.07
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants

5863.08
Réparer ou remplacer les systèmes de charge et leurs composants

5863.09
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de charge et de leurs composants

5863.10
Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques et leurs composants

5863.11
Réparer ou remplacer les systèmes électriques et leurs composants

5863.12
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes électriques et de leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5864.0
Groupes moteurs

5864.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5864.02
Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants

5864.03
Réparer ou remplacer les circuits de refroidissement et leurs composants

5864.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des circuits de refroidissement et de leurs composants

5864.05
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de graissage du moteur et leurs composants

5864.06
Réparer ou remplacer les systèmes de graissage du moteur et leurs composants

5864.07
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de graissage du moteur et de leurs composants

5864.08
Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants

5864.09
Réparer ou remplacer les culasses et leurs composants

5864.10
Vérifier la réparation ou le remplacement des culasses et de leurs composants

5864.11
Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants

5864.12
Réparer ou remplacer les blocs-moteurs et leurs composants

5864.13
Vérifier la réparation ou le remplacement des blocs-moteurs et de leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5865.0
Systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution

5865.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5865.02
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage à commande électronique et leurs composants

5865.03
Réparer ou remplacer les systèmes d'allumage à commande électronique et leurs composants

5865.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'allumage à commande électronique et de leurs composants

5865.05
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et leurs composants

5865.06
Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et leurs composants

5865.07
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à rampe commune à commande électronique et leurs composants

5865.08
Effectuer les mises au point des moteurs à systèmes d'allumage à commande électronique

5865.09
Effectuer les mises au point des moteurs au carburant diesel à rampe commune à commande électronique

5865.10
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5865.11
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants

5865.12
Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en essence et leurs composants

5865.13
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en essence et de leurs composants

5865.14
Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et leurs composants

5865.15
Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
 (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

<p>U5865.0 Systèmes de gestion du moteur, d'alimentation en carburant et antipollution (suite)</p>	<p>5865.16 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en gaz de pétrole liquéfié (GPL) et de leurs composants</p>	<p>5865.17 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et leurs composants</p>	<p>5865.18 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et leurs composants</p>	<p>5865.19 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en gaz naturel comprimé (GNC) et de leurs composants</p>	<p>5865.20 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence et GPL) et leurs composants</p>
	<p>5865.21 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en bicarburant (essence-GPL) et leurs composants</p>	<p>5865.22 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en bicarburant (essence-GPL) et de leurs composants</p>	<p>5865.23 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et leurs composants</p>	<p>5865.24 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et leurs composants</p>	<p>5865.25 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande mécanique et de leurs composants</p>
	<p>5865.26 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et leurs composants</p>	<p>5865.27 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et leurs composants</p>	<p>5865.28 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes d'alimentation en carburant diesel à commande électronique et de leurs</p>	<p>5865.29 Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants</p>	<p>5865.30 Réparer ou remplacer les systèmes antipollution et leurs composants</p>
	<p>5865.31 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes antipollution et de leurs composants</p>				

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5866.0
Boîtes de vitesses, essieux moteurs et transmissions finales

5866.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5866.02
Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants

5866.03
Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants

5866.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants

5866.05
Diagnostiquer et dépanner les transmissions à changement de vitesse sous charge et leurs composants

5866.06
Réparer ou remplacer les transmissions à changement de vitesse sous charge et leurs composants

5866.07
Vérifier la réparation ou le remplacement des transmissions à changement de vitesse sous charge et de leurs composants

5866.08
Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants

5866.09
Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants

5866.10
Vérifier la réparation ou le remplacement des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants

5866.11
Diagnostiquer et dépanner les essieux moteurs et les transmissions finales et leurs composants

5866.12
Réparer ou remplacer les essieux moteurs et les transmissions finales et leurs composants

5866.13
Vérifier la réparation ou le remplacement des essieux moteurs et des transmissions finales et de leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5867.0
Systèmes de direction et de suspension, pneus et roues

5867.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5867.02
Diagnostiquer et dépanner les directions manuelles, les servodirections et les directions à commande électrique ou électronique et leurs composants

5867.03
Réparer ou remplacer les directions manuelles, les servodirections et les directions à commande électrique ou électronique et leurs composants

5867.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des directions manuelles, des servodirections et des directions à commande électrique ou électronique et de leurs composants

5867.05
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de véhicule à conduite déléguée et leurs composants

5867.06
Réparer ou remplacer les systèmes de véhicule à conduite déléguée et leurs composants

5867.07
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de véhicule à conduite déléguée et de leurs composants

5867.08
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension active et leurs composants

5867.09
Réparer ou remplacer les systèmes de suspension active et leurs composants

5867.10
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de suspension active et de leurs composants

5867.11
Diagnostiquer et dépanner les pneumatiques gonflables et les pneumatiques à bandage plein, les roues et leurs composants

5867.12
Réparer ou remplacer les pneumatiques gonflables et les pneumatiques à bandage plein, les roues et leurs composants

5867.13
Vérifier la réparation ou le remplacement des pneumatiques gonflables et des pneumatiques à bandage plein, des roues et de leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5868.0 Systèmes de freinage	5868.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications	5868.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécanique et hydraulique et leurs composants	5868.03 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage mécanique et hydraulique et leurs composants	5868.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage mécanique et hydraulique et de leurs composants	5868.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatique et leurs composants
	5868.06 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage pneumatique et leurs composants	5868.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage pneumatique et de leurs composants	5868.08 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage électromagnétique et leurs composants	5868.09 Réparer ou remplacer les systèmes de freinage électromagnétique et leurs composants	5868.10 Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de freinage électromagnétique et de leurs composants
U5869.0 Moteurs électriques	5869.01 Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications	5869.02 Diagnostiquer et dépanner les moteurs électriques à courant continu (c.c.) et leurs composants	5869.03 Réparer ou remplacer les moteurs électriques à courant continu (c.c.) et leurs composants	5869.04 Vérifier la réparation ou le remplacement des moteurs électriques à courant continu (c.c.) et de leurs composants	5869.05 Diagnostiquer et dépanner les moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et leurs composants
	5869.06 Réparer ou remplacer les moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et leurs composants	5869.07 Vérifier la réparation ou le remplacement des moteurs électriques à courant alternatif (c.a.) et de leurs composants			

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5870.0
Systèmes de
commande -
véhicules
électriques

5870.01
Effectuer
l'inspection
visuelle des
systèmes et en
déterminer le
type et les
applications

5870.02
Diagnostiquer et
dépanner les
systèmes à
résistances et
leurs
composants

5870.03
Réparer ou
remplacer les
systèmes à
résistances et
leurs
composants

5870.04
Vérifier la
réparation ou le
remplacement
des systèmes à
résistances et de
leurs
composants

5870.05
Diagnostiquer et
dépanner les
systèmes à
thyristors et leurs
composants

5870.06
Réparer ou
remplacer les
systèmes à
thyristors et leurs
composants

5870.07
Vérifier la
réparation ou le
remplacement
des systèmes à
thyristors et de
leurs
composants

5870.08
Diagnostiquer et
dépanner les
systèmes à
transistors et
leurs
composants

5870.09
Réparer ou
remplacer les
systèmes à
transistors et
leurs
composants

5870.10
Vérifier la
réparation ou le
remplacement
des systèmes à
transistors et de
leurs
composants

5870.11
Diagnostiquer et
dépanner les
circuits
d'alimentation à
courant alternatif
(c.a.) et leurs
composants

5870.12
Réparer ou
remplacer les
circuits
d'alimentation à
courant alternatif
(c.a.) et leurs
composants

5870.13
Vérifier la
réparation ou le
remplacement
des circuits
d'alimentation à
courant alternatif
(c.a.) et de leurs
composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

U5871.0
Systèmes hydrauliques

5871.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5871.02
Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques à commande mécanique et leurs composants

5871.03
Réparer ou remplacer les systèmes hydrauliques à commande mécanique et leurs composants

5871.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes hydrauliques à commande mécanique et de leurs composants

5871.05
Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques à commande électronique et leurs composants

5871.06
Réparer ou remplacer les systèmes hydrauliques à commande électronique et leurs composants

5871.07
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes hydrauliques à commande électronique et de leurs composants

U5872.0
Systèmes de levage

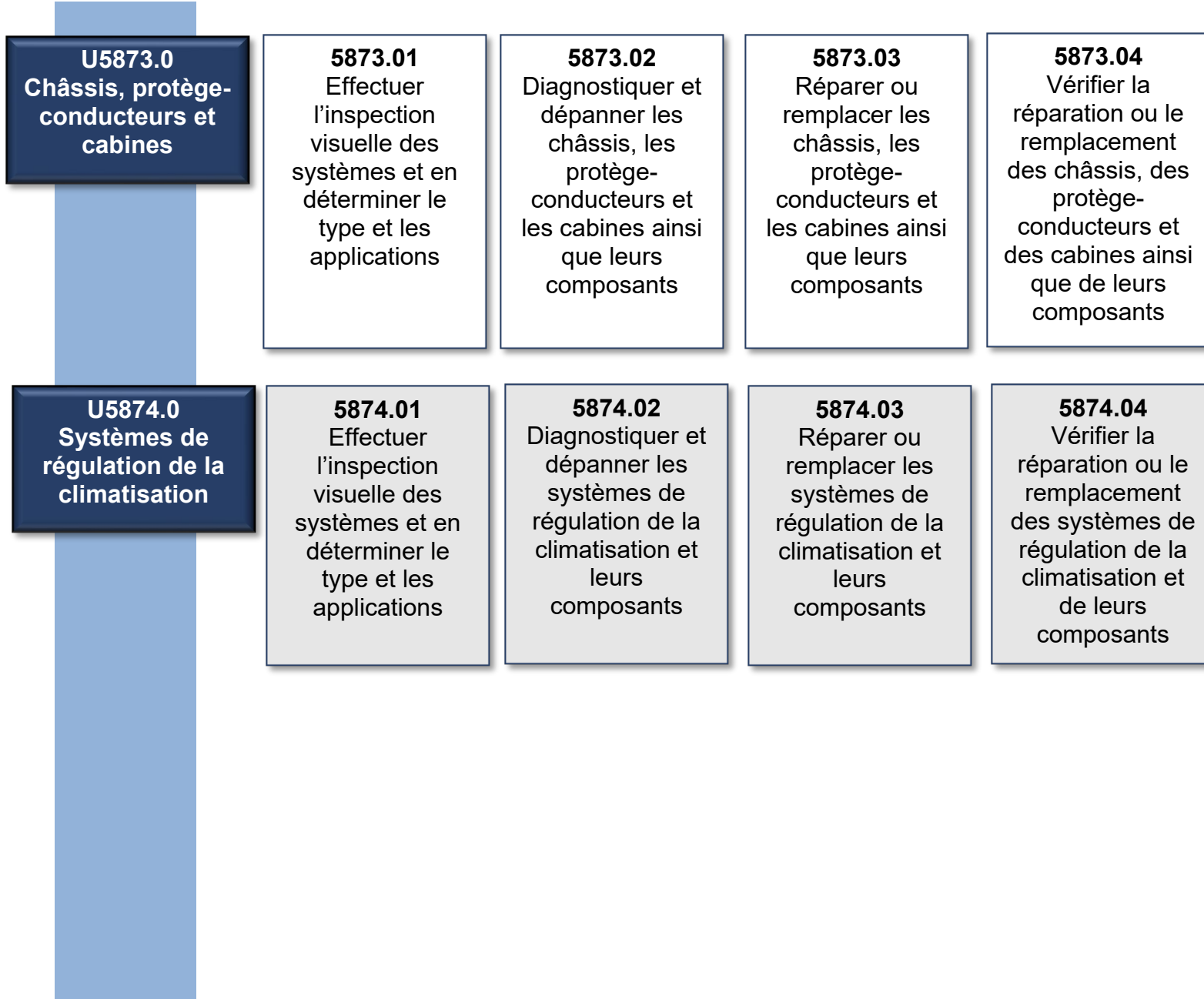
5872.01
Effectuer l'inspection visuelle des systèmes et en déterminer le type et les applications

5872.02
Diagnostiquer et dépanner les systèmes de levage et leurs composants

5872.03
Réparer ou remplacer les systèmes de levage et leurs composants

5872.04
Vérifier la réparation ou le remplacement des systèmes de levage et de leurs composants

Profil de l'analyse des compétences : Technicien de Chariots Élévateurs 282E
(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)



Remarques

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



[Métiers spécialisés Ontario](#)